A l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacune des listes qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Merci d'avance pour votre temps, nous diffuserons de notre côté les différentes réponses qui nous ont été apportées aux citoyen.ne.s de la commune.

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3 , le 1 étant défavorable et le 3 favorable.
Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer votre position.
Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. **Plan de secteur et Schéma de développement communal**

Votre liste est-elle favorable à

- Revoir votre Schéma de Développement Communal de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

1. 2. 3.

Le SDC est à créer. Un budget communal y est consacré. Dans la création du SDC à venir, nous resterons vigilants mais les terrains à bâtir resteront des terrains à bâtir, les terres agricoles resteront des terres agricoles, tout en respectant le plan de secteur dont nous sommes tributaires.

- Adopter un moratoire en refusant toute demande de permis impliquant l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

1. 2. 3.

Voir réponse précédente

……
……
……
……

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales…)

1. 2. 3.

Pour les logements inoccupés, nous avons augmenté les taxes afin que ces logements le restent le moins longtemps possible.
Pour les logements sociaux, la commune a déjà des partenariats avec plusieurs AIS. Il faut savoir que nous comptons pas moins de 60 logements sociaux actuellement sur le territoire de Sainte-Ode, ce qui fait de nous une des communes les plus fournies en la matière. Nous ne comptons pas augmenter leur nombre.

- Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et la division des logements?

1. 2. 3.

La prime est déjà existante et notre intention est de la revoir à la hausse.
……
……
……

- Soutenir la division des logements dans les lieux bien desservis en transports en commun via les guichets d'aide au logement et le plan de cohésion sociale et par un accompagnement technique?

1. 2. 3.

Afin de garder le caractère rural de nos villages, nous ne souhaitons pas diviser un bâtiment en 3 ou 4 appartements qui dénatureraient le bâti et le cadre.
……
……
……

3. Terres agricoles

Votre liste est-elle favorable à

- Réaliser une grande analyse sur le recensement et l'affectation réelle des terres agricoles qui inclurait toutes les terres agricoles (situées en zone agricole au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), l'affectation réelle des terres agricoles (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.), une analyse détaillée des terres agricoles non-utilisées pour l'agriculture (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de noël, horticulture, agri-voltaïsme, etc.)

1. 2. 3.

Nous ne sommes pas contre le fait de réaliser une analyse mais il faut voir la finalité pour la commune et le coût à engager. Dans le même ordre d'idées, nous ne souhaitons pas dépenser de l'argent public dans des études honéreuses sans être certains que celles-ci apporteraient de réels avantages à notre commune.

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agro-écologique (installation de nouveaux paysan.ne.s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.).

1. 2. 3.

Sans objet : la commune ne possède aucune terre agricole

- S'engager pour que toutes les terres communales dédiées à l'agriculture soient garanties que leur fonction première reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur.

1. 2. 3.

Sans objet : la commune ne possède aucune terre agricole

4. Biodiversité et espaces verts

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public…)

1. 2. 3.

Oui ! La preuve en est que grâce à plusieurs appels à projets auxquels nous avons répondu, nous avons déjà mis des actions en place : plantations de haies, jardins dans les écoles, actions avec le CCE, …
Autre exemple : la traversée d'Amberloup que nous souhaitons sécuriser via notamment la végétalisation de certains endroits.

- Garantir l'accès aux espaces verts publics pour tous, en protégeant et en développant les espaces naturels et ouverts au cœur et à la périphérie des villages.

1. 2. 3.
Nos espaces verts sont ouverts au public et nous faisons tout pour les rendre agréables. Cette question ne s'adresse pas à une commune comme la nôtre.

5. **Démocratie / Accès à l'information**

Votre liste est-elle favorable à

- Élargir l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en lignes et sur papier.

1. 2. 3.
Oui, L'accès à l'information est déjà mis en place : toutes les délibérations de conseil sont en ligne, la plupart des documents sont digitalisés,…

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier.

1. 2. 3.
Cela est déjà d'application à Sainte-Ode via la CLDR que nous avons relancée, la CCATM,…

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen.ne.s de la commune à chaque étape de la procédure

1. 2. 3.
Pas à chaque étape car cela semble compliqué mais dans les grandes lignes, pour les idées générales, les citoyens pourraient être invités à participer à la réflexion.

Remarques :
Nous vous signalons que tous les mois, le Conseil Communal se réunit et que c'est ouvert à tous. Cela permet à tous les citoyens d'être informés sur les sujets communaux.

Notre programme paraîtra dans les mois à venir et il répondra plus précisément à une bonne partie des questions que vous nous avez soumises.